



pro mente sana

septembre 2003

Lettre trimestrielle N° 21

EDITO

Cette nouvelle livraison de notre lettre trimestrielle vous apporte un « mode d'emploi » de notre association. En double page centrale, vous trouverez en effet un tableau synthétique présentant les prestations offertes par notre association. Nous espérons que les personnes intéressées puissent ainsi en un coup d'œil repérer les réponses que nous pourrions apporter à certains de leurs besoins, et comment nous pourrions leur être utile.

Notre champ d'action est large il est vrai, puisqu'il s'adresse tant aux individus qu'aux associations et institutions et couvre tous les domaines concernés ou affectés par les problématiques de souffrance psychique. Dès lors qu'une personne ne se sent plus apte à faire face aux innombrables difficultés de l'existence, petites ou grandes, ce sont de multiples dimensions de sa vie qui peuvent en venir à se désorganiser : problèmes juridiques, relations avec l'entourage et les institutions, questions médicales et thérapeutiques, conditions de vie et d'occupation, insertion professionnelle et sociale.

C'est pourquoi nous cherchons à travailler autant sur le clavier du collectif qu'au niveau des individus. La collectivité a non seulement ses responsabilités en matière de santé psychique, mais aussi ses configurations, ses mouvements, ses ressources, ses handicaps. Concevoir des réponses aidantes, respectueuses des personnes, de leur droit et de leur dignité est évidemment un enjeu de société majeur. Le travail que nous déployons dans cette direction, que ce soit par le soutien aux mouvements d'entraide, la sensibilisation du public à la problématique des troubles psychiques ou encore l'intervention auprès des autorités et institutions vise à promouvoir ces valeurs.

Le 10 octobre prochain aura lieu la journée internationale de la santé mentale. Nous avons retenu cette année le thème de la prévention du suicide chez les jeunes. Cette question difficile évidemment questionne à propos nos définitions de la santé mentale et de la

maladie. Certes, le suicide en tant que tel n'est pas une maladie. Philosophiquement, il peut même être tenu pour un droit fondamental de l'individu. Cependant, la réalité du vécu des jeunes suicidants ne s'apparente pas à celui de Sénèque mettant fin à ses jours dans la sérénité après une vie bien remplie. Il relève d'une confusion existentielle tragique, d'un chaos des affects laissant l'individu à nu avec sa souffrance. Le processus est morbide et s'oppose à l'évidence à la notion de santé. Comment ne pas voir cependant l'implication en la matière, aussi, du collectif, notamment dans sa difficulté à fournir des repères et des compréhensions sur la base desquels construire ses choix de vie ? Tout adolescent se retrouve, par l'irruption en lui des forces vitales de la sexualité et l'accession (longue chez nous) au statut d'adulte, confronté à l'option de la mort et la nécessité de faire un choix en direction de la vie. Dans son avarice identitaire et son refoulement de la mort, notre société offre-t-elle les outils avec lesquels les jeunes pourraient efficacement se bricoler ou vivre ce passage ?

Les envies ou pulsions de mort à l'adolescence sont et restent un immense tabou dans notre société, que le monde des adultes est très réticent à aborder. Les adolescents parlent très rarement de leurs idéations suicidaires avec des personnes-ressources adultes de leur entourage. Entrer en matière collectivement sur cette question est important. Parce que chaque cas est grave. Et parce que, depuis que l'on a adopté des définitions plus larges pour la santé publique, celle-ci ne concerne plus que la lutte contre les « maladies ». Elle concerne la capacité pour les individus de se construire des existences raisonnablement pleines de sens, de liens et de ressources. Des éléments qui nous concernent tous. Il n'y a dès lors plus de clivage entre les malades et les non-malades, les fous et ceux qui sont sains d'esprit. Mais une communauté de besoins liés à notre humaine condition, dont la mort -et parfois l'attrance pour la mort- fait aussi partie. ■

(jdm)

CONSEIL JURIDIQUE 022 718 78 41

Nos prestations

Information sur le droit et les démarches possibles

Conseil sur les procédures et les voies de recours

Orientation vers les avocats ou permanences juridiques

Dans quel domaine?

Hospitalisations et traitements

Assurances sociales

Droit du travail

Droit du bail

Tous problèmes juridiques en lien avec la maladie psychique

INFORMATION ET SENSIBILISATION

Nos prestations

Publications

Travail médias

Organisation d'évènements

Cours et conférences

Dans quel domaine?

Réalité des troubles psychiques

Qualités et insuffisances du système d'aide et de soins

Intégration des personnes souffrant de troubles psychiques



TI
A L'INT

Nos prestations

Prises de position

Interpellations

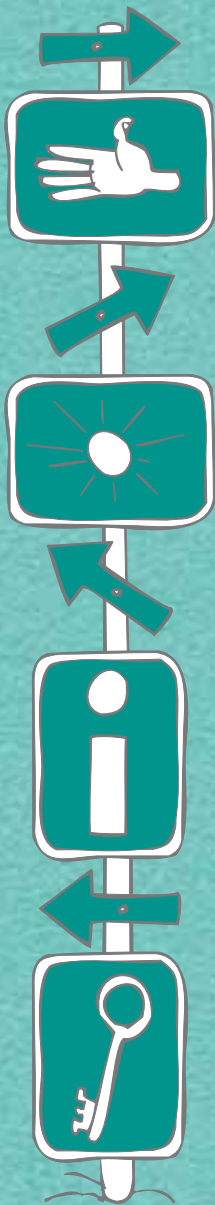
Participation à des groupes de travail

PRO MENTE SANA - Romandie

Rue des Vollandes 40 – 1207 Genève

Tél: 022 718 78 40 – Courriel: info@promentesana.ch

Pro Mente Sana:



CONSEIL PSYCHOSOCIAL

022 718 78 42

Nos prestations

Information sur les maladies psychiques

Renseignements sur l'offre psychosociale en Romandie

Conseil sur les démarches à entreprendre selon les besoins de la personne

Orientation vers les ressources et structures adéquates

Dans quel domaine?

Logement

Occupation

Travail

Loisirs

Groupes de soutien

Aide sociale

Thérapie

SOUTIEN AUX MOUVEMENTS D'ENTRAIDE

Nos prestations

Promotion

Aide à l'organisation

Conseil stratégique

Participation

Dans quel domaine?

Associations de patients et de proches

Psy-Trialogue

Réseaux d'auto-support et d'entraide

TRAVAUX SPECIFIQUES PROTECTION DE COLLECTIVITES

Dans quel domaine?

Projets de loi

Procédures de consultation

Commissions

Rencontres avec les institutions

SUICIDE – LIENS SOCIAUX ET RECHERCHE DE SENS

*Journée de formation continue organisée par l'Association suisse d'intervention de crise et de prévention du suicide (ASICS) et l'Institut d'éthique sociale (IES) à l'Université de Fribourg
le mercredi 8 octobre 2003*

Les récents congrès ont mis en évidence l'importance de la relation humaine et du contexte social et culturel en suicidologie. L'interdisciplinarité et le travail en réseaux sont devenus des mots d'ordre pour la prévention du suicide. En septembre le congrès de l'International Association of Suicide Prevention à Stockholm poursuivra cette ouverture du champ d'actions en réunissant professionnels et bénévoles actifs aux différents niveaux de la prévention et de l'intervention de crise ainsi qu'aux survivants engagés dans la postvention. En Suisse le problème du suicide commence à être reconnu comme une priorité de santé publique. Parallèlement s'opère un changement de perspective sur la prévention, qui porte l'accent sur les facteurs de santé globale et de résilience face à l'adversité.

L'ASICS souhaite prolonger l'élan donné par le congrès national interdisciplinaire organisé à Berne par l'Institut d'Ethique Sociale (IES) en mai 2002. Partant d'une vision systémique de l'individu en interaction avec son environnement humain et son ancrage spirituel, nous avons jugé opportun d'enrichir notre journée de formation continue par une diversité d'apports: les réflexions de la logothérapeute Brigitte Heitger et du psychiatre et thérapeute de familles Marco Vannotti seront mises en perspective avec celles de la théologienne Lytta Basset et de l'éthno-sociologue Stefan Vanistendael. Les ateliers du matin, que nous proposons cette année grâce à la collaboration de l'IES, sont conçus pour échanger sur les questionnements des accompagnants de différents publics-cibles concernés par le suicide; ils seront introduits par des spécialistes du terrain. Une Table Ronde permettra de poursuivre le dialogue entre les intervenants et avec le public, elle sera présidée par le prof. K. Michel qui tentera de nouer la gerbe. L'assemblée générale de l'ASICS se tiendra à l'issue de la rencontre et sera ouverte au public. Le choix d'organiser cette journée à Fribourg, ville bilingue, vise à encourager les Romands à y participer.

*Jacqueline Rutgers-Cardis,
présidente de l'ASICS*

Renseignements et inscriptions:

Secrétariat – Institut d'éthique sociale
Sulgenauweg 26 – 3007 Bern
031 370 25 50
margaret.gerber@sek-feps.ch

CONGRES ANNUEL DE LA FONDATION SUISSE PRO MENTE SANA

les 13 et 14 novembre prochains à Bienne – voir programme annexé.

25 ANS DE PRO MENTE SANA : *En chemin vers l'émancipation*

Renseignements:

Fondation suisse Pro Mente Sana, Case postale, 8031 Zürich, Tél: 01 361 82 72

Lettre trimestrielle de l'Association romande Pro Mente Sana

40, rue des Vollandes – 1207 Genève – Tél: 022/ 718 78 40 – Fax: 022/ 718 78 49 – CCP 17-126 679-4
Courriel: info@promentesana.ch